

Section 2.—Recherches scientifiques et industrielles au Canada.

Le champ des recherches scientifiques et industrielles au Canada est couvert, autant que les gouvernements sont concernés, par les ministères fédéraux et provinciaux de l'Agriculture, des Forêts, des Pêcheries, des Mines, etc., en coopération avec des organismes de recherches tels que le Conseil National de Recherche, l'Ontario Research Foundation et le Research Council of Alberta. Les travaux spécifiques de recherche entrepris par le gouvernement fédéral dans ces domaines spéciaux sont traités au chapitre qui les concerne dans la présente et les autres éditions de l'Annuaire, et aux pp. 880-886 de l'édition de 1932 paraît un article sur l'étendue des travaux de recherche en général et en particulier sur l'établissement et l'organisation du Conseil National de Recherche, de l'Ontario Research Foundation et du Research Council of Alberta.

Le champ des recherches privées est naturellement beaucoup plus vaste et les données sur la nature des travaux entrepris sont plus difficiles à obtenir; ce domaine couvre toute l'œuvre effectuée dans les universités, patronée par les sociétés et fondations scientifiques, et le vaste champ des recherches techniques et industrielles exploré par des industries privées (qui dans bien des cas profitent de leur affiliation à des organisations-mères aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni). Un comité, où sont représentés tous les départements intéressés du Gouvernement fédéral, le Conseil National de Recherche, et les principales industries opérant au Canada, doit se réunir à Ottawa à la fin de juillet ou d'août 1939. Un relevé plus complet des recherches industrielles au Canada qu'il n'a été fait précédemment sera alors possible et l'on projette pour l'édition de 1940 un article révisé couvrant tout le sujet.

Section 3.—Bibliothèques.

Le Bureau Fédéral de la Statistique publie tous les deux ans un Relevé des Bibliothèques au Canada. Il donne la liste des bibliothèques publiques, universitaires, gouvernementales et autres spéciales, séparément, montrant la localité, la grandeur, etc., de chacune. La dernière édition comporte des renseignements sur les bibliothèques scolaires et d'hôpital. Les paragraphes suivants sont tirés des renseignements du Relevé de 1936-38.

Bibliothèques publiques.—Le tableau 10 fournit un résumé de la situation des bibliothèques publiques par province. La circulation d'une année représente environ deux livres par personne au Canada, mais le service se limite à 40 p.c. de la population, ce qui donne une moyenne annuelle de cinq livres par personne. A l'exception de quelques régions, les bibliothèques ne desservent que les cités et villes, mais depuis 1930 il y a eu sur le littoral de l'est et de l'ouest des démonstrations convaincantes de service rural de bibliothèque, avec l'assistance de la Corporation Carnegie de New-York. La démonstration de Fraser Valley est devenue une bibliothèque régionale permanente et deux autres bibliothèques semblables ont été établies en Colombie Britannique. Dans l'Île du Prince-Edouard la démonstration comprenait toute la province et elle est devenue un système provincial permanent de bibliothèque. L'intérêt de ce système s'est étendu aux provinces adjacentes. La Nouvelle-Ecosse, en 1938, a établi la Commission des bibliothèques régionales qui occupe un directeur à temps entier pour assister l'organisation des régions intéressées dans la province. En même temps, il y a eu des développements indépendants importants en Ontario. A commencer par le comté de Lambton, sept plans de bibliothèque de comté se sont développés dans la partie sud-ouest de la province. Cependant, bien que 5 p.c. seulement de la population rurale du Dominion